

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1142

13 juin 2006

### SOMMAIRE

Acqui Finance Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54808	Floralie Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	54806
Agate, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54796	Gallia Finance S.A., Luxembourg . . . . .	54803
Annandale International S.A., Luxembourg . . . . .	54796	GUS Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54810
Argomar Oil Group Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54770	GUS Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54813
Artemis Fine Arts S.A., Luxembourg . . . . .	54774	HEPP III Luxembourg Master, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54772
Babcock & Brown Riva Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54803	Helen Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	54771
Baldita Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54807	Helen Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	54803
Basalte Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54792	Het Beste Brood Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54774
Beausite Beringen S.A., Luxembourg . . . . .	54784	Hotin S.A.H., Luxembourg . . . . .	54794
Beausite Bettange S.A., Luxembourg . . . . .	54782	Infonet Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	54782
Blue Sky Software, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	54785	International Water (Tunari), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54771
Borsalino Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54791	International Water (Tunari), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54781
Borsalino Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54791	Ionica Lux, S.à r.l., Oberkorn . . . . .	54788
BRE/Hospitality Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54783	IRP Capital S.A., Luxembourg . . . . .	54804
BRE/Hospitality Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54784	Jupitervale Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54787
Bruffaerts - Somers-Bruffaerts, S.e.n.c., Luxembourg . . . . .	54785	Kneip Participations S.A., Luxembourg . . . . .	54787
C.E.C., Commercial European Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54786	Kneip Participations S.A., Luxembourg . . . . .	54787
Caradog Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	54815	Kwaki, S.à r.l., Junglinster . . . . .	54772
Carmar Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54796	Lazulli Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54790
CB Richard Ellis Strategic Partners Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54794	Lisnone International Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	54809
CB Richard Ellis Strategic Partners Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54796	Lisnone International Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	54810
Celanese Caylux Holdings Luxembourg S.C.A., Luxembourg . . . . .	54799	Lombard International Assurance S.A., Senningerberg . . . . .	54789
Celanese Caylux Holdings Luxembourg S.C.A., Luxembourg . . . . .	54802	Luxclimatherm, S.à r.l., Rumelange . . . . .	54791
Cobelu S.A., Luxembourg . . . . .	54799	Luxkraft Ltd, Luxembourg . . . . .	54785
Coiffure Martine, S.à r.l., Nagem . . . . .	54814	MAV S.A., Wiltz . . . . .	54776
Compagnie Financière de la Sûre S.A., Luxembourg . . . . .	54771	Mando (Luxembourg) Holdings I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54805
CYBERservices Luxembourg, S.à r.l. . . . .	54780	Mando (Luxembourg) Holdings II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54804
Développement 41 S.A., Soparfi, Luxembourg . . . . .	54793	Medoc, S.à r.l., Leudelange . . . . .	54802
Durillon S.A., Luxembourg . . . . .	54804	Mpumalanga S.A., Luxembourg . . . . .	54808
E.L.E. Lux S.A., Luxembourg . . . . .	54816	Nawahl and Sons Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54786
Emeraude Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54789	Nayen Corporation Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54814
European Seafood 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54814	Nordea Alternative Investment, Sicav, Findel . . . . .	54776

Nordea Alternative Investment, Sicav, Findel . . . .	54776	Svenska Handelsbanken S.A., Luxembourg . . . . .	54772
Nortec Medical Developments S.A., Luxembourg	54774	Svenska Handelsbanken S.A., Luxembourg . . . . .	54773
Olympia Holdings, S.à r.l., Schuttrange . . . . .	54792	Synergo S.A., Luxembourg . . . . .	54816
P.B.M. S.A.H., Luxembourg . . . . .	54794	Talltec Technologies Holdings S.A., Luxembourg .	54797
P.H. Invest S.A., Luxembourg . . . . .	54771	Talltec Technologies Holdings S.A., Luxembourg .	54798
P.H. Invest S.A., Luxembourg . . . . .	54802	Technical-Marketing + Consulting, S.à r.l., Luxem-	
Pharminvest S.A., Luxembourg . . . . .	54780	bourg . . . . .	54775
Premanand-Nankoesing, S.e.n.c., Luxembourg . . .	54784	Thomas et Ecker S.C.I., Luxembourg . . . . .	54805
Premium-Lux, S.à r.l., Garnich . . . . .	54814	TOC Investments Holding, S.à r.l., Luxembourg . .	54770
Puilaetco Quality Fund, Sicav, Luxembourg . . . .	54772	Total Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54781
Pygmalion, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54815	Total Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54782
Pygmalion, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54815	UAFC S.A., Luxembourg . . . . .	54792
San Angelo S.A., Luxembourg . . . . .	54806	Vincent S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	54788
SCI Mameranus, Luxembourg . . . . .	54777	Welfare Investment Holding S.A., Luxembourg . .	54805
Sestrice S.A., Luxembourg . . . . .	54808	Wischbone S.A., Luxembourg . . . . .	54775
SIM S.A.H., Luxembourg . . . . .	54813	Wischbone S.A.H., Luxembourg . . . . .	54771
SISL S.A., Luxembourg . . . . .	54793	WP IX LuxCo II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54788
Softcapital S.A., Luxembourg . . . . .	54815	WPP Luxembourg Beta Two, S.à r.l., Luxem-	
Solidus Partners S.C.A., Sicar, Luxembourg . . . .	54772	bourg . . . . .	54774
Stinvest S.A., Luxembourg . . . . .	54798		

**ARGOMAR OIL GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 94.534.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2006*

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Vitaly Sepiashvili, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 15 mars 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, réf. LSO-BO04933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(029968/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2006.

**TOC INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 79.254.

L'Assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Les 700 parts sociales détenues par TOC INVESTMENTS LIMITED enregistrée à Nicosia sous le numéro HE 114.071, avec siège social Themistokli Dervi, 5 Elenion Building 2nd floor P.C. 1066 Nicosia Cyprus sont cédées à

TNK ENTERPRISES LIMITED, enregistrée à Tortola sous le numéro 473750 avec siège social Craigmuir Chambers P.O. Box 71, Road Town Tortola British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2006, réf. LSO-BP00456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031495//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2006.

**COMPAGNIE FINANCIERE DE LA SÛRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.512.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2006.

FIDUPAR

Signatures

(027811/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**P.H. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 48.411.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2006.

FIDUPAR

Signatures

(027819/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**WISCHBONE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 20.543.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2006.

Signature.

(027824/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**HELEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.283.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2006.

Signatures.

(027827/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**INTERNATIONAL WATER (TUNARI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 559.156,50.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 74.405.

Il résulte d'un contrat en date du 14 décembre 2005 que l'associé unique INTERNATIONAL WATER (TUNARI) B.V. a transféré avec effet à partir du 19 janvier 2006 toutes les 18.333 parts sociales de la Société au Ministère des Services et des Travaux Publics de Bolivie.

A Luxembourg, le 21 février 2006.

Pour extrait conforme

*L'agent domiciliaire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2006, réf. LSO-BO03111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027848/536/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**KWAKI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6142 Junglinster, 67, rue Rahm.  
R. C. Luxembourg B 97.122.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BO03831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 mars 2006.

F. Eischen

Gérante

(027828//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

---

**HEPP III LUXEMBOURG MASTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 108.984.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 mars 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(027830/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

---

**SOLIDUS PARTNERS S.C.A., Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 106.333.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 mars 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(027832/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

---

**PUILAETCO QUALITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2011 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 35.288.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 mars 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(027833/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

---

**SVENSKA HANDELSBANKEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 15.992.

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir procéder à la publication de l'extrait suivant du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 février 2006.

«§3

Le Conseil d'Administration a procédé à l'élection de l'Administrateur-Délégué et du Directeur de la Société, tous deux délégués à la gestion journalière:

M. Thomas Jacobson a été élu Administrateur-Délégué et M. Jean-Luc Debry a été élu Directeur.

§4

Le Conseil d'Administration a procédé à l'élection d'un réviseur externe. KPMG, Luxembourg a été élue Réviseur d'entreprises pour l'exercice 2006.

54773

§5

La liste des signatures autorisées a été revue et les modifications suivantes ont été approuvées:

*Signature A, Membre du Conseil d'Administration:*

A renouveler: Ulf Riese,  
Joachim Spetz,  
Thomas Jacobson.

*Signature A:*

A renouveler: Thomas Jacobson,  
Jean-Luc Debry,  
Peter Eddysson,  
Thomas Hallden,  
Erick Rossion.

*Signature B:*

A renouveler: Pascal Holter,  
Patricia Invernizzi,  
Elizabeth Malzacher,  
Philippe Peiffer,  
Jean-Paul Reiser,  
Marie-France Renaux-Klein,  
Fabien Schandeler,  
Bernard Tasiaux.  
A supprimer: Serge Grandjean,  
Maria Tuomi.»

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 23 mars 2006.

SVENSKA HANDELSBANKEN S.A.

J.-L. Debry / P. Holter

Directeur / Manager

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05430. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir procéder à la publication de l'extrait suivant du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de SVENSKA HANDELSBANKEN S.A. du 27 février 2006:

«§11

Le Président a requis la nomination de trois Administrateurs, chacun d'entre eux devant exercer sa fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires et due élection et investiture de leurs successeurs.

Les personnes suivantes, éligibles à la fonction d'Administrateur de la Société, ont été dûment élues:

M. Ulf Riese (Président),  
M. Joachim Spetz,  
M. Thomas Jacobson.»

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 23 mars 2006.

SVENSKA HANDELSBANKEN S.A.

J.-L. Debry / P. Holter

Directeur / Manager

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05429. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(027860//63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**SVENSKA HANDELSBANKEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 15.992.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, réf. LSO-BO05431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2006.

J.-L. Debry.

(027852//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**NORTEC MEDICAL DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 72.071.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 mars 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(027834/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

---

**WPP LUXEMBOURG BETA TWO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.  
R. C. Luxembourg B 98.276.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 mars 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(027835/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

---

**HET BESTE BROOD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 29.544.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue au siège social de la société,  
le 25 janvier 2006 à 10.00 heures*

L'Assemblée décide de ne pas renouveler les mandats d'administrateurs de M. A. Hye de Crom et M. Jos Kat.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, demeurant à Luxembourg L-1371, 7, Val Sainte-Croix;

M. Rudi Lemeer, Directeur de société, demeurant à Luxembourg, 111, route d'Arlon, 8009 Strassen;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, demeurant à Luxembourg L-1371, 7, Val Sainte-Croix.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveau Commissaire aux comptes la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à L-1371 Luxembourg, Val Sainte-Croix, 7, en remplacement de TRIUNE CONSULTING S.A.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prennent effet à partir du 4 avril 2000. Ils prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2006, réf. LSO-BO00526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027843/536/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

---

**ARTEMIS FINE ARTS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 8.935.

M. Walter Lanssens s'est démis de ses fonctions d'Administrateur et de Président avec effet au 10 mars 2006.

M. Andrew Mann a été nommé Président du Conseil d'administration avec effet au 10 mars 2006.

Luxembourg, le 23 mars 2006.

Pour ARTEMIS FINE ARTS, Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028106/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

---

**TECHNICAL-MARKETING + CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Gesellschaftssitz: L-1208 Luxembourg, 6, rue François Baclesse.

H. R. Luxembourg B 55.828.

Im Jahre zweitausendsechs, den siebzehnten März.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Echternach.

Ist erschienen:

Herr Ernst Hauer, Diplomingenieur, wohnhaft in L-6586 Steinheim, 45, rue de la Montagne.

Welcher Komparent den instrumentierenden Notar ersuchte nachstehende Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

I.- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung TECHNICAL-MARKETING + CONSULTING, S.à r.l., mit Sitz in L-1208 Luxembourg, 6, rue François Baclesse, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg, unter der Nummer B 55.828 gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 29. Juli 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 547 vom 25. Oktober 1996.

Das Gesellschaftskapital wurde in Euro umgewandelt gemäss Gesellschafterbeschluss unter Privatschrift vom 5. Juni 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 235 vom 12. Februar 2002.

II.- Dass das Kapital der Gesellschaft sich augenblicklich auf zwölftausenddreihundertfünfundneunzig Euro (EUR 12.395,-) beläuft, eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertdreißig Euro fünfundneunzig cent (EUR 123,95).

III.- Dass die Gesellschaft keine Immobilien besitzt.

IV.- Dass mit Ausnahme der Kosten der gegenwärtigen Auflösung, alle Schulden der Gesellschaft bezahlt sind.

V.- Dass der Komparent, vertreten wie eingangs erwähnt, der alleinige Eigentümer dieser Anteile ist und dass er die folgenden Beschlüsse gefasst hat:

*Erster Beschluss*

Die Gesellschaft TECHNICAL-MARKETING + CONSULTING, S.à r.l., wird mit Wirkung zum heutigen Tage an aufgelöst.

*Zweiter Beschluss*

Die Aktiva und die Passiva der Gesellschaft werden von dem alleinigen Anteilhaber persönlich übernommen.

*Dritter Beschluss*

Dem Geschäftsführer wird volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates betreffend die Geschäftsführung erteilt.

*Vierter Beschluss*

Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während fünf Jahren am früheren Sitz der Gesellschaft aufbewahrt werden.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung hat der Komparent die gegenwärtige Urkunde zusammen mit dem handelnden Notar unterschrieben.

Gezeichnet: E. Hauer, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 20 mars 2006, vol. 360, fol. 96, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 23. März 2006.

H. Beck.

(027905/201/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**WISCHBONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 20.543.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 mars 2006 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'assemblée générale décide de renouveler le mandat des Administrateurs, Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus et de COSAFIN S.A. et du Commissaire aux Comptes, Monsieur Noël Didier pour un terme venant à échéance à l'assemblée approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028229/1172/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**NORDEA ALTERNATIVE INVESTMENT, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2220 Luxembourg-Findel, 672, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 106.173.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 15 mars 2006*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- L'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2006 a décidé d'élire aux postes d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2007:

Messieurs

- André Roelants, résidant à 98A, route de Fischbach, 7447 Lintgen, Luxembourg,
- Klas Holmberg, résidant à Karlaplan 16, 11520 Stockholm, Suède,
- Niels Thygesen, résidant à Kronprinsensgade 5, 1114 Copenhague K, Danemark,
- Peter Hofmann, résidant à Wörthstrasse 19, 81667 München, Allemagne,
- Jhon Mortensen, résidant à 3, rue Joseph Tockert, 2620 Luxembourg, Luxembourg,
- Jörg Heinemann, résidant à Grundweg 1, 8103 Unterengstringen, Suisse,
- Alex Schmitt, résidant à 44, rue de la Vallée, 2661 Luxembourg, Luxembourg,
- Danckert Mellbye, résidant à Essendropsgate 9, 0107 Oslo, Norvège.

Par conséquent, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Messieurs

- André Roelants (Président), résidant à 98A, route de Fischbach, 7447 Lintgen, Luxembourg,
- Klas Holmberg, résidant à Karlaplan 16, 11520 Stockholm, Suède,
- Niels Thygesen, résidant à Kronprinsensgade 5, 1114 Copenhague K, Danemark,
- Peter Hofmann, résidant à Wörthstrasse 19, 81667 München, Allemagne,
- Jhon Mortensen, résidant à 3, rue Joseph Tockert, 2620 Luxembourg,
- Jörg Heinemann, résidant à Grundweg 1, 8103 Unterengstringen, Suisse,
- Alex Schmitt, résidant à 44, rue de la Vallée, 2661 Luxembourg, Luxembourg,
- Danckert Mellbye, résidant à Essendropsgate 9, 0107 Oslo, Norvège.

- L'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2006 a décidé de réélire au poste de réviseur d'entreprises:

- KPMG AUDIT à Luxembourg,

pour une période d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire à tenir en 2007.

Luxembourg, le 24 mars 2006.

*Pour NORDEA ALTERNATIVE INVESTMENT, SICAV*

NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.

J. Hasse / P. Laissy

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05089. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(027984//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**NORDEA ALTERNATIVE INVESTMENT, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2220 Luxembourg-Findel, 672, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 106.173.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2006.

*Pour NORDEA ALTERNATIVE INVESTMENT, SICAV*

NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.

J. Hasse / P. Laissy

(027981//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**MAV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Wiltz.

R. C. Luxembourg B 50.501.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40308 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(027870/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**SCI MAMERANUS, Société Civile.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg E 3.108.

**STATUTS**

L'an deux mille six, le sept février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jacques-René Schmitz, retraité, né à Luxembourg, le 14 juillet 1929, demeurant à Luxembourg;
- 2) Madame Josette Knaf, sans état particulier, née à Beaufort, le 20 octobre 1933, épouse de Monsieur Jacques-René Schmitz, demeurant à Luxembourg.

A ce non présente, mais représentée par son époux, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte, avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

- 3) Monsieur Jacques Hubert Schmitz, Ingénieur diplômé, né à Luxembourg, le 20 juin 1956, à L-1940 Luxembourg, 484, route de Longwy.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté comme suit les statuts d'une société civile, à caractère familial, qu'ils vont constituer entre eux

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les comparants une société civile sous la dénomination: SCI MAMERANUS.

**Art. 2.** Le siège de la société est à Luxembourg-Ville.

**Art. 3.** La société a une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation et la mise en valeur par tous les moyens, y compris la construction d'un patrimoine immobilier. Elle pourra donner en garantie à tout tiers son patrimoine immobilier et en particulier hypothéquer les immeubles qu'elle détient au profit d'autres personnes y compris des sociétés détenues ou contrôlées par les détenteurs de parts de la société.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent cinquante mille quatre cent cinquante euros (EUR 450.450,-) divisé en mille et une (1.001) parts sociales d'un montant de quatre cent cinquante euros (EUR 450,-) chacune.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres parts sociales.

**Art. 6.** Les associés déclarent irrévocablement et à titre individuel que toute cession de leurs parts actuelles et futures à quelque titre qu'ils en aient acquis la propriété, sera soumise aux conditions et formes telles que définies par le présent article six.

Toute cession ou donation des parts entre vifs à des non-associés, ne pourra se faire qu'avec l'accord unanime des associés.

Cependant la cession et la donation entre vifs des parts d'un associé à ses descendants directs ne requièrent aucun agrément pour le donataire à condition que tous les descendants du donateur en ligne directe d'un même degré reçoivent un nombre de parts social strictement égal.

En tout autre hypothèse, la cession ou la donation de parts de la société requiert l'accord unanime des associés.

Le cédant ou le donateur a l'obligation de notifier la donation à la société et à chaque associé individuellement par lettre recommandée et de demander l'agrément du cessionnaire ou du donataire.

Le refus d'agrément doit être adressé par la société respectivement par un des associés au cessionnaire ou au donataire par lettre recommandée dans un délai de deux mois depuis la demande d'agrément du cédant ou du donateur.

Passé ce délai de deux mois depuis la demande d'agrément du cessionnaire ou du donataire, l'absence de refus d'agrément formelle par la société respectivement par un des associés vaut agrément.

Du moment que le cessionnaire ou le donataire n'est pas agréé par les associés, il devient créancier de la société et n'aura droit qu'à la valeur des droits sociaux du donateur.

La valeur des droits sociaux est déterminée sur base du prix d'une part sociale qui est fixé à quatre cent cinquante euros (EUR 450,-) indice du coût de la construction en date en février 2006.

Chacun des associés restants dispose d'un délai de deux mois à compter de la notification du refus d'agrément pour faire connaître son intention de racheter les parts du cessionnaire ou du donataire. Sa décision est notifiée par lettre recommandée au siège de la société et à chaque associé individuellement.

Si plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir les parts du cessionnaire ou du donataire, ils sont réputés acquéreurs à proportion du nombre de parts qu'ils détiennent dans la société.

La cession doit être régularisée dans un délai de trois mois à compter de la notification du refus d'agrément au donataire.

Le prix est payable au comptant au jour de la régularisation de l'acte.

Si dans le délai de deux mois depuis la notification du refus d'agrément aucune offre de rachat de la part des associés n'a été faite au donataire, la société est dissoute selon les modalités prévues par les présents statuts.

Chaque associé a le droit de se retirer de la société.

La demande de retrait doit être notifiée par lettre recommandée au siège de la société et à chaque associé individuellement.

L'associé qui se retire a le droit au remboursement de la valeur de ses parts sur base du prix d'une part qui est fixé à quatre cent cinquante euros (EUR 450,-) indice du coût de la construction en date en février 2006.

Chacun des associés restants dispose d'un délai de deux mois à compter de la notification du refus d'agrément pour faire connaître son intention de racheter les parts de l'associé qui se retire.

Sa décision est notifiée par la lettre recommandée au siège de la société et à chaque associé individuellement.

Si plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir les parts du retrayant, ils sont réputés acquéreurs à proportion du nombre de parts qu'ils détiennent dans la société.

La cession doit être régularisée dans un délai de trois mois à compter de la notification par l'associé intéressé de son intention d'acquérir les parts de l'associé qui se retire.

Le prix est payable au comptant au jour de la régularisation de l'acte.

Si dans le délai de deux mois depuis la notification de la demande de retrait aucune offre de rachat de la part des associés n'a été faite au retrayant, la société est dissoute selon les modalités prévues par les présents statuts.

**Art. 7.** Dans leurs rapports respectifs avec leurs co-associés les associés sont tenus des dettes de la société chacun en proportion du nombre des parts qu'il possède. A l'égard des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la société les administrateurs devront, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que ces créanciers ne puissent intenter d'action ou poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

**Art. 8.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou plusieurs associés, mais continuera entre le ou les survivants.

En cas de cession de parts à cause de mort d'un des associés à ses descendants directs quelqu'en soit le degré, l'héritier descendant direct de l'associé décédé, devient de plein droit associé en exercice de droits identiques à ceux ayant appartenu à l'associé décédé.

La cession de parts à cause de mort d'un des associés à des personnes autres que les descendants directs requiert l'agrément de la société et l'accord unanime des associés.

L'héritier autre que descendant direct de l'associé décédé qui le demanderait a le droit de devenir associé de la société à condition d'obtenir l'agrément unanime des associés restants.

La demande d'association de l'héritier doit être notifiée par lettre recommandée au siège de la société et à chaque associé individuellement dans un délai de trois mois depuis le décès de l'associé.

Passé ce délai, l'héritier est présumé demander exercer son droit de créance sur la société.

Chacun des associés restants dispose d'un délai de six mois à compter depuis le décès pour faire connaître son intention de racheter les parts de l'associé décédé. Sa décision est notifiée par lettre recommandée au siège de la société, à chaque associé individuellement et à l'héritier de l'associé décédé.

Si plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir les parts de l'associé décédé, ils sont réputés acquéreurs à proportion du nombre de parts qu'ils détiennent dans la société.

La cession doit être régularisée dans un délai de trois mois à compter de la notification par l'associé intéressé de son intention d'acquérir les parts de l'associé qui se retire.

Le prix est payable au comptant au jour de la régularisation de l'acte.

Si dans le délai de six mois depuis la date de décès de l'associé, aucune offre de rachat de la part des associés n'a été faite à l'héritier de l'associé décédé, la société est dissoute selon les modalités prévues par les présents statuts.

De même l'interdiction, le déconfiture, la faillite ou la liquidation judiciaire d'un ou de plusieurs associés ne mettent pas fin à la société, laquelle continuera entre les autres associés, à l'exclusion de l'associé ou des associés en état d'interdiction, de faillite, de déconfiture ou de liquidation judiciaire, lesquels ne pourront prétendre qu'au paiement de la valeur de leurs parts par les autres associés ou par un tiers acheteur agréé par ces derniers, sur base du prix de rachat défini suivant l'article 6 des présentes en cas de cession ou de donation.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun choisi parmi les autres associés. Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par les associés.

**Art. 9.** Chaque part d'intérêt confère à son propriétaire un droit proportionnel au nombre de parts qu'il possède dans les bénéfices de la société et dans l'actif social.

**Art. 10.** Dans le cas où, conformément à l'article 1871 du Code civil, un associé aurait de justes motifs pour demander la dissolution de la société, il ne pourra agir en justice pour faire prononcer la dissolution par les tribunaux qu'après avoir mis en demeure les autres associés de trouver acquéreur pour ses parts ou de se porter eux-mêmes acquéreurs suivant les termes et conditions de l'article 6 des présentes en cas de cession ou de donation, et ce avant l'expiration de trois mois à dater du jour de cette mise en demeure.

**Art. 11.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés à la majorité des parts sociales.

**Art. 12.** Le gérant peut être indemnisé pour les devoirs qu'il remplit pour compte de la société. Son indemnité est fixée annuellement par l'assemblée générale.

**Art. 13.** Les associés se réunissent chaque année en assemblée générale convoquée par le gérant avant la fin du mois d'avril, au jour, heure et lieu indiqués dans les avis de convocation.

Les assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées extraordinairement par le gérant quand il le juge opportun, mais elles doivent l'être dans le délai d'un mois si la demande en est faite par un ou plusieurs associés.

**Art. 14.** L'assemblée générale ordinaire entend le rapport du gérant sur les affaires sociales; elle entend, discute, approuve ou redresse les comptes. Chaque part donne droit à une voix.

L'assemblée générale extraordinaire peut apporter toutes modifications aux statuts, à condition qu'elle réunisse plus la moitié des parts sociales et que les modifications soient votées par les trois quarts des voix présentes.

**Art. 15.** A l'expiration ou en cas de dissolution anticipée de la société la liquidation en sera faite par le gérant en fonction. L'assemblée générale peut cependant, à la majorité des voix, confier la liquidation à un liquidateur qu'elle désigne et dont elle fixe les pouvoirs.

Le produit net de la liquidation, après règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre de leurs parts.

**Art. 16.** Les articles 1832 à 1872 du Code civil ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du dix-huit septembre mil neuf cent trente-trois, et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, les comparants ont souscrit à l'intégralité du capital comme suit:

1.- Monsieur Jacques-René Schmitz, prénommé, cinq cents parts . . . . .	500 parts
2.- Madame Josette Knaf, prénommée, cinq cents parts . . . . .	500 parts
3.- Monsieur Jacques-Hubert Schmitz, prénommé, une part . . . . .	1 part
Total: mille une parts sociales . . . . .	1.001 parts

#### *Libération*

Les comparants ont déclaré souscrire aux mille une (1.001) parts sociales dans les proportions ci-dessus et les libérer de la façon suivante:

1) Monsieur Jacques-Hubert Schmitz, a libéré sa part sociale par un apport en espèces d'un montant de quatre cent cinquante euros (EUR 450,-) laquelle somme est à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant moyennant certificat bancaire.

2) Les époux Jacques-René Schmitz-Knaf, par l'apport à la société de l'immeuble ci-après désigné:

Une maison d'habitation avec place et toutes ses appartenances et ses dépendances sise à Mamer, 48, Chemin de Bertrange, inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Mamer, section B de Mamer-Sud,

Numéro 1235/6323, «rue de Bertrange», maison-place, contenant 5 ares 49 centiares.

#### *Origine de propriété:*

Le bien ci-avant décrit appartient aux époux Schmitz-Knaf pour l'avoir acquis aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg, en date du 16 février 2001, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg le 29 mars 2001 volume 1271 numéro 93.

#### *Clauses et conditions*

1. L'immeuble prédésigné est apporté dans son état actuel, avec toutes les appartenances et dépendances, ainsi qu'avec toutes les servitudes actives et passives pouvant y être attachées, sans garantie pour la contenance du terrain ni pour les indications cadastrales.

2. De plus il n'est assumé aucune garantie pour les vices soit apparents soit cachés pouvant y être attachés.

3. L'entrée en jouissance de l'immeuble apporté aura lieu dès extinction du droit d'habitation consenti par les époux Schmitz-Knaf aux personnes ci-après:

Monsieur Edgar Schmitz, né à Luxembourg le 28 août 1961 (numéro matricule 1961 0828 259), demeurant à B-6792 Halanzy, 101, rue du Pacquis et son épouse Madame Tatjana Wagner, née à Luxembourg le 30 novembre 1956 (numéro matricule 1956 1130 429) demeurant à L-8216 Mamer, 48 Chemin de Bertrange,

Et à leur deux enfants mineurs:

Mademoiselle Caroline Schmitz, étudiante, née à Luxembourg le 1<sup>er</sup> juillet 1989 (numéro matricule 1989 0701 186), demeurant à L-8216 Mamer, 48, Chemin de Bertrange,

Monsieur Jacques Schmitz, étudiant, né à Luxembourg le 14 mars 1991 (numéro matricule 1991 0314 052) demeurant à L-8216 Mamer, 48, Chemin de Bertrange.

La concession du droit d'habitation a été réalisée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date de ce jour, non encore transcrit ni enregistré.

Tous les impôts fonciers et autres charges pouvant le grever sont à la charge de la société à partir de ce jour.

4. Les comparants déclarent qu'il n'existe aucun obstacle à l'apport de l'immeuble à la présente société.

5. Les comparants déclarent et garantissent que l'immeuble est libre de toutes dettes hypothécaires et privilégiées, même occultes.

6. Les comparants déclarent expressément renoncer à toute inscription d'office et à l'inscription de toute hypothèque légale.

7. A la demande expresse du notaire instrumentant, les comparants déclarent que l'objet de la présente vente n'est grevé d'aucun droit de préemption au profit d'un tiers, sur base de l'article 15 de la loi coordonnée sur les baux à loyer.

#### *Evaluation - Estimation des frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, les parties ont évalué l'immeuble ci-dessus apporté à la société, actuellement grevé d'un droit d'habitation, à la somme de quatre cent mille euros (EUR 400.000,-).

Les comparants déclarent que la société S.C.I. MAMERANUS est une société familiale, et sollicitent en conséquence l'application du taux réduit d'enregistrement à 0,50%.

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de trois mille cinq cents euros (EUR 3.500,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Les prédicts associés se réunissent en assemblée générale et prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des gérants est fixé à deux (2).

Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jacques-René Schmitz, prénommé.

- Monsieur Jacques-Hubert Schmitz, ingénieur diplômé, né à Luxembourg, le 20 juin 1956, demeurant à Luxembourg.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances à l'égard des tiers par la signature individuelle de chacun des gérants.

Ils peuvent conférer des pouvoirs à des tiers.

2) Le siège social de la société est établi à L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-R. Schmitz, J. H. Schmitz, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, vol. 941B, fol. 47, case 1. – Reçu 2.252,25 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 mars 2006.

P. Bettingen.

(027989/202/211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**PHARMINVEST S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 8.302.

**AUSZUG**

*Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre abgehalten am 31. Mai 2005 um 10.00 Uhr in Luxemburg*

Es wurden folgende Beschlüsse gefasst:

1. Herr Manfred Heinzer, Adresse: Beneluxlaan 2A, NL-3446 Woerden, Niederlande wird als Administrateur in den Verwaltungsrat gewählt und ersetzt Herrn Peter Bieri, der aus dem Verwaltungsrat ausscheidet. Herr Nico de Boer, Adresse: Beneluxlaan 2A, NL-3446 Woerden, Niederlande wird als Administrateur wiedergewählt. Herr Jürgen Friedrich, Adresse: 145, rue de Trèves, L-2630 Luxembourg, wird als Administrateur und als Administrateur-Délégué wiedergewählt. Die vier Mandate laufen jeweils bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2006.

2. Es wurde beschlossen, für das Geschäftsjahr 2005 die Prüfungsgesellschaft KPMG, Luxemburg als Buchprüfungsgesellschaft (Commissaire aux Comptes) zu bestimmen anstelle der bisherigen Prüfungsgesellschaft Pricewaterhouse-Coopers. Das Mandat von KPMG läuft bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2006.

PHARMINVEST S.A.

Dr. J. Friedrich

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05643. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(027844//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**CYBERServices LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 108.163.

Société constituée le 27 mai 2005.

Par la présente nous vous avisons que nous avons dénoncé le Siège Social de la Société CYBERServices LUXEMBOURG, S.à r.l. ci-dessus référencée ainsi que le contrat de domiciliation avec effet au 28 février 2006.

Luxembourg, le 22 février 2006.

J.-Ch. Duigou

*Le Directeur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05535. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(028056//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**INTERNATIONAL WATER (TUNARI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 559.156,50.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 74.405.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société le 19 janvier 2006*

La société INTERNATIONAL WATER (TUNARI) B.V., avec siège social à NL-1043 EJ Amsterdam, Teleport-boulevard 140, agissant comme associé unique de la Société décide d'accepter les démissions de Mme Ingrid Hoolants, M. Marc Schintgen et INTERNATIONAL WATER HOLDINGS B.V. en tant que gérants de la Société avec effet à partir du 19 janvier 2006.

L'associé unique décide de nommer pour une durée illimitée M. Eduardo Valdivia, né le 3 décembre 1959 à Cochabamba, Bolivie, avec adresse professionnelle à Casilla 1105, Cochabamba, Bolivie, comme nouveau gérant de la Société.

L'associé unique décide, en outre, de transférer le siège social de la Société, avec effet immédiat, au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 février 2006.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2006, réf. LSO-BO03110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027845/536/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**TOTAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 80.375.

L'an deux mille six, le dix mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TOTAL HOLDING S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 80.375, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 718 du 4 septembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Schmit, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Armelle Beato, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

2.- Modification afférente des statuts.

3.- Suppression des deux catégories d'administrateurs.

4.- Modification subséquente de l'article 12 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la Société de L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer les deux catégories d'administrateurs.

En conséquence, l'article 12 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au nouveau siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Schmit, A. Beato, G. Baué, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 mars 2006, vol. 901, fol. 82, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028041/239/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**TOTAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 80.375.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028042/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**INFONET LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1274 Luxembourg, 55, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 34.618.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société  
qui s'est tenue en date du 3 mars 2006 au siège social*

L'assemblée décide de donner à PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, 1471 Luxembourg, le mandat de commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 mars 2006, en remplacement de GRANT THORNTON REVISION S.A.

Pour extrait conforme

INFONET LUXEMBOURG S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05647. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027846//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**BEAUSITE BETTANGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 12, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 87.427.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2006.

Signatures.

(027888//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**BRE/HOSPITALITY EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BRE/FRENCH HOLDCO 1, S.à r.l.).**

**Share capital: EUR 12,500.**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 111.885.

In the year two thousand and six, on the first day of March.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BRE/EUROPE 2, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 94.375,

here represented by Ms Virginie Lepage, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy dated 1st March 2006, which proxy, after having been initialled ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of BRE/FRENCH HOLDCO 1, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated on 29 September 2005 pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, aforementioned, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 348 dated 16 February 2006, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 111.885 (the «Company»).

The sole shareholder, representing the entire share capital of the Company, then took the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to change the name of the Company from BRE/FRENCH HOLDCO 1, S.à r.l. to BRE/HOSPITALITY EUROPE, S.à r.l.

As a consequence, article 4 of the Company's articles of association shall now read as follows:

«**Art. 4.** The Company will assume the name of BRE/HOSPITALITY EUROPE, S.à r.l.».

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to limit the number of shareholders of the Company to a maximum of thirty (30) and to prohibit the subscription or purchase by individuals of shares in the Company.

As a consequence, the sole shareholder resolves to include a new article 20 in the Company's articles of association which shall read as follows:

«**Art. 20.** At no time shall the Company have more than thirty (30) shareholders. At no time shall an individual be allowed to become a shareholder of the Company.»

All subsequent articles of the Company's articles of association shall be renumbered.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le premier mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BRE/EUROPE 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.375,

ici représentée par Mlle Virginie Lepage, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 1<sup>er</sup> mars 2006, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le représentant et par le notaire sous-signé, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de BRE/FRENCH HOLDCO 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée le 29 septembre 2005 suivant un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, susmentionné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 348 en date du 16 février 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.885 (la «Société»).

Lequel comparant, représentant l'entière du capital social de la Société, prend alors les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale de la Société de 3RE/FRENCH HOLDCO 1, S.à r.l. en BRE/HOSPITALITY EUROPE, S.à r.l.

En conséquence, l'article 4 des statuts de la Société prend désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société prend la dénomination de BRE/HOSPITALITY EUROPE, S.à r.l.»

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de limiter le nombre d'associés de la Société à un maximum de trente (30) et d'interdire à des personnes physiques de souscrire ou d'acheter des parts sociales de la Société.

En conséquence, l'associé unique décide d'insérer un nouvel article 20 dans les statuts de la Société prenant la teneur:

«**Art. 20.** La Société ne peut y avoir plus de trente (30) associés. Une personne physique ne peut pas devenir associé de la Société.»

Tous les articles suivants des statuts de la Société sont renumérotés.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et la texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Lepage, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, vol. 152S, fol. 56, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2006.

J. Elvinger.

(031802/211/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

**BRE/HOSPITALITY EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. BRE/FRENCH HOLDCO 1, S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 111.885.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41766 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

J. Elvinger.

(031803/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

**PREMANAND-NANKOESING, S.e.n.c., Société en nom collectif.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 107.763.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 février 2006*

- L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte:

2. La démission de l'Associé, M. Adjai Vishwanand Nankoesing, né le 19 juin 1974 à Goirle, Pays-Bas, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 5, rue des Foyers à partir de ce jour.

3. La nomination de l'Associé, M. Rajanand Jagroep, né le 27 septembre 1964 à Paramaribo, Surinam, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 5, rue des Foyers à partir de ce jour.

3. Les 50 parts appartenant à M. Adjai Vishwanand Nankoesing seront transférées de la manière suivante:

M. Rajanand Jagroep .....	40 parts
M. Arjun Sharma Premanand .....	60 parts

Luxembourg, le 27 février 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2006, réf. LSO-BO03520. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(027859//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**BEAUSITE BERINGEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 12, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 87.426.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2006.

Signatures.

(027889//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**BRUFFAERTS - SOMERS-BRUFFAERTS, S.e.n.c., Société en nom collectif.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 108.881.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 février 2006*

- L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte:

1. La démission de l'Associé, M. Gerd Bruffaerts, né le 24 janvier 1976 à Leuven, demeurant à B-3300 Hannuitsesteenweg, 100, Tienen à partir de ce jour.
2. Les 33 parts appartenant à M. Gerd Bruffaerts seront réparties de sorte que:  
M. Jan Bruffaerts aura 49 parts,  
M. Gert Somers aura 51 parts.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027868//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**LUXKRAFT Ltd.**

Anschrift der Niederlassung: L-2430 Luxembourg, 4, rue Michel Rodange.  
H. R. Luxemburg B 115.035.

Laut Artikel 9 der Direktive 68/151/CEE vom 9. März 1968 der Europäischen Gemeinschaft, bestätigt LUXKRAFT Ltd dass:

1. Die Adresse der Zweigniederlassung, in 4, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, sein wird.
2. Die Tätigkeiten der Zweigniederlassung dem des allgemeinen Handels sind, wobei sie sich hauptsächlich auf In- und Export von Lebensmitteln und Nichtlebensmitteln spezialisiert.
3. Die Firma LUXKRAFT Ltd, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach englischem Recht ist und unter der Company No. 05671238 am 10. Januar 2006 im Handelsregister von England und Wales (Company House) in Cardiff eingetragen worden ist.
4. Die selbstständige Niederlassung in Luxemburg den Namen LUXKRAFT Ltd tragen wird.
5. Patrick Staudt seit dem 10. Januar 2006 als alleinvertretungsberechtigter Gesellschaftsfuehrer (Director) von LUXKRAFT Ltd fungiert.
6. Patrick Staudt als alleinvertretungsberechtigter Gesellschaftsfuehrer (Director) der Luxemburger Niederlassung der LUXKRAFT Ltd berufen wird.

Aldermaston, den 10. Januar 2006.

LUXKRAFT Ltd

P. Staudt

Gesellschafter

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05635. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027882//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**BLUE SKY SOFTWARE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 47, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 83.755.

*Acte de cession de parts*

Entre:

M. Robert Muller, domicilié à L-3768 Tetange, 45, rue de la Fontaine, d'une part; et

M. Thomas Jung, domicilié à L-Colmar-Berg, 23, rue Cité Morisacker, d'autre part.

En présence de:

La société à responsabilité limitée BLUE SKY SOFTWARE, au capital de 28.000,- EUR, dont le siège social est établi au 47, rue de l'Alzette, L-4011 Esch-sur-Alzette, représentée par son gérant actuellement en fonctions, M. Benoît Florentin.

Il est exposé ce qui suit:

M. Robert Muller est actuellement propriétaire de 30 parts de la société à responsabilité limitée BLUE SKY SOFTWARE, ci-dessus définie, d'une valeur de 140,- EUR chacune, qu'il a souscrites lors de la constitution de la société par-devant le notaire Aloyse Biel en date du 31 août 2001.

M. Thomas Jung est actuellement propriétaire de 30 parts de la société à responsabilité limitée BLUE SKY SOFTWARE, ci-dessus définie, d'une valeur de 140,- EUR chacune qu'il a souscrites lors de la constitution de la société par-devant le notaire Aloyse Biel en date du 31 août 2001.

M. Benoît Florentin est actuellement propriétaire de 140 parts de la société à responsabilité limitée BLUE SKY SOFTWARE, ci-dessus définie, d'une valeur de 140,- EUR chacune, dont 30 ont été souscrites lors de la constitution de la société par-devant le notaire Aloyse Biel en date du 31 août 2001 et 110 ont été souscrites lors de l'augmentation de capital actée par-devant le notaire Aloyse Biel en date du 27 octobre 2005.

Il a été convenu ce qui suit:

M. Robert Muller cède à M. Thomas Jung la totalité des parts, soit 30 parts, qu'il détient dans la société BLUE SKY SOFTWARE ainsi que la totalité des droits attachés à la propriété desdites parts, pour le prix de 4.200,- EUR.

La présente cession de parts est bien connue et acceptée par BLUE SKY SOFTWARE, conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915.

Esch-sur-Alzette, le 24 mars 2006.

Pour BLUE SKY SOFTWARE

B. Florentin

Gérant

R. Muller / Th. Jung

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05638. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(028188//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**C.E.C., COMMERCIAL EUROPEAN COMPANY, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 31.014.

L'an deux mille cinq, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Jean-Paul Mouyard, administrateur de sociétés, demeurant à B-5060 Falisolle, rue Ste Anne, 37, agissant en nom personnel et au nom et pour compte:

- Monsieur Salvatore Alecci, employé de banque, demeurant à Attert/Belgique, 5, rue de Bastogne en vertu d'une procuration annexée au présent acte,

agissant en leurs qualités d'associés uniques de la société à responsabilité limitée COMMERCIAL EUROPEAN COMPANY en abrégé C.E.C. (R.C. B n° 31.014), avec siège à L-8025 Strassen, 32, rue de l'Eglise, constituée suivant acte notarié du 28 juin 1989, publié au Mémorial C page 16.697/89.

Lequel comparant a requis le notaire d'acter le transfert du siège social de L-8025 Strassen, 32, rue de l'Eglise à L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame et de modifier l'article 4 alinéa 1<sup>er</sup> comme suit:

**Art. 4. alinéa 1<sup>er</sup>.** Le siège social est établi à Luxembourg.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cents euros (800,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: J.-P. Mouyard, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 2005, vol. 910, fol. 80, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 février 2006.

G. d'Huart.

(027906/207/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**NAWAHL AND SONS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 102.291.

*Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 23 février 2006*

Les actionnaires décident de nommer Monsieur Hugo Ruland, demeurant 226, Luikersteenweg à B-3500 Hasselt, comme 5<sup>ème</sup> administrateur de la société. Le mandat prend effet ce jour jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2006, réf. LSO-BO01475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028263/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

54787

**KNEIP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 12, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 37.882.

Société constituée suivant acte de Maître Frank Baden, notaire, Luxembourg le 30 août 1991 publié au Mémorial,  
Recueil Spécial C n° 71 du 29 février 1992.

*Assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 7 mars 2006 à 16 heures*

*Conseil d'Administration et Commissaire:*

Selon une résolution adoptée par l'Assemblée, le mandat des Administrateurs et du Commissaire est renouvelé pour la durée d'un an et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2007.

*Conseil d'administration:*

Monsieur Victor Kneip, Président de Société, demeurant 12, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Président;

Monsieur Robert Kneip, Directeur de Société, demeurant 25, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, Administrateur-Directeur;

Madame Diane Muller-Kneip, Administrateur de Société, demeurant 52, rue Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette, Administrateur.

*Commissaire:*

ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05356. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027884//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**KNEIP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 12, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 37.882.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2006.

Signatures.

(027886//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2006.

**JUPITERVALE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.525,-.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 113.784.

Il résulte des résolutions écrites des associés de la société du 1<sup>er</sup> mars 2006 que les associés décident d'approuver la démission de M. Patrick Verschelde et de M. Gérard Deman de leur mandat de gérant de la société avec effet immédiat à ladite date. Les associés décident de nommer en remplacement de ces deux gérants démissionnaires: TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme constituée en vertu de la loi luxembourgeoise auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B et le n° 84.993 et ayant son siège social sis 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme constituée en vertu de la loi luxembourgeoise auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B et le n° 94.030 et ayant son siège social sis 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Les Associés nommés en remplacement assureront le mandat des gérants démissionnaires dans les mêmes conditions et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 22 mars 2006.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027924/805/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**WP IX LUXCO II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.700,-.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Ste Zithe.

R. C. Luxembourg B 110.185.

*Extrait des résolutions des associés de la Société prises en date du 13 octobre 2005*

En date du 13 octobre 2005, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Scott A. Arenare, de son mandat en tant que gérant A de la Société avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur David Krieger, né le 28 août 1973 à Maryland aux Etats-Unis d'Amérique, demeurant à Lexington, Avenue 266, NY 10017 New York, Etats-Unis d'Amérique en tant que nouveau gérant A de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

*Gérant de classe A:*

- Madame Tara Kerley,
- Monsieur Timothy Joseph Curt,
- Monsieur David Krieger.

*Gérant de classe B:*

- Monsieur Guy Harles,
- Monsieur Richard Brekelmans,
- Monsieur Paul Mousel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2006.

WP IX LUXCO II, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05355. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(027939/250/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**VINCENT S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.532.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et de la réunion du conseil d'administration du 17 mars 2006 que:

Les mandats de Messieurs Alexander Dreu, John Weber et Guy Lanners sont reconduits pour une durée de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Alexander Dreu étant arrivé à échéance, le conseil d'administration nomme nouveau administrateur-délégué Monsieur Guy Lanners, expert-comptable, né le 9 septembre 1965 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg, avec pouvoir de signature unique pour une durée de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04318. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(027952/984/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**IONICA LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4671 Oberkorn, 53, avenue du Parc des Sports.

R. C. Luxembourg B 101.319.

Après son entretien du 15 février 2006, le soussigné, De Jesus Goncalves Pereira Rogério, présente sa démission de ses fonctions de gérant technique.

Fait à Pétange, le 15 février 2006.

R. Pereira.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04331. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(028052//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, The Airport Center.  
R. C. Luxembourg B 37.604.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2006  
tenue à Luxembourg, le vendredi 24 février 2006, au siège de la Société*

1. Il a été décidé:

1.1. De prendre acte de la démission de MM. Michel Jacquet et Philip Moore en qualité d'Administrateurs de la Société.

1.2. D'accepter la nomination de M. Rocco Sepe en tant qu'Administrateur de la Société, conformément à l'article 11 des Statuts Coordinés.

1.3. Que, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle, qui se tiendra en 2008, la nomination de la personne suivante en qualité d'Administrateur de la Société, conformément à l'article 11 des Statuts Coordinés, remplit les conditions requises par ces mêmes Statuts Coordinés et est dûment élue:

Rocco Sepe,  
43, Downview Road,  
Worthing,  
West Sussex BN11 4QH,  
Great Britain.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027969//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**EMERAUDE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 97.574.

L'an deux mille six, le quinze février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EMERAUDE HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 49 du 14 janvier 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Schmitz, conseil Fiscal, domicilié professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, lequel exercera également les fonctions de scrutateur.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Thierry Fleming, Expert-comptable domicilié professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires au 2<sup>e</sup> mardi du mois de septembre à 10.30 heures.

2. Modification subséquente du paragraphe premier de l'article 16 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires au deuxième mardi du mois de septembre à 10.00 heures et de modifier en conséquence l'article 16 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'assemblée générale ordinaire se réunira de plein droit le deuxième mardi du mois de septembre à 10.00 heures, dans la commune où se trouve le siège social, soit à ce dernier, soit à l'endroit indiqué dans les convocations. Dans le cas où ce jour serait un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure. Pour les besoins de ces statuts, un jour ouvrable signifie un jour d'ouverture des banques à Luxembourg.»

La résolution qui précède a été prise à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

54790

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de six cents euros (EUR 600,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Schmitz, Th. Fleming, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, vol. 152S, fol. 41, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 mars 2006.

P. Bettingen.

(028066/202/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**LAZULLI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 97.577.

L'an deux mille six, le quinze février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LAZULLI HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 54 du 15 janvier 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Schmitz, conseil Fiscal, domicilié professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, lequel exercera également les fonctions de scrutateur.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Thierry Fleming, Expert-comptable domicilié professionnellement à Luxembourg. Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires au 2<sup>e</sup> mardi du mois de septembre à 10.30 heures.

2. Modification subséquente du paragraphe premier de l'article 16 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires au deuxième mardi du mois de septembre à 9.30 heures et de modifier en conséquence l'article 16 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'assemblée générale ordinaire se réunira de plein droit le deuxième mardi du mois de septembre à 9.30 heures, dans la commune où se trouve le siège social, soit à ce dernier, soit à l'endroit indiqué dans les convocations. Dans le cas où ce jour serait un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure. Pour les besoins de ces statuts, un jour ouvrable signifie un jour d'ouverture des banques à Luxembourg.»

La résolution qui précède a été prise à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de six cents euros (EUR 600,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Schmitz, Th. Fleming, P. Bettingen.

54791

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, vol. 152S, fol. 41, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 mars 2006.

P. Bettingen.

(028067/202/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

---

**BORSALINO FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 55.368.

Il est porté à la connaissance de tous que, en date du 30 décembre 2005:

- la société F.I.S.I. FINANZIARIA ITALIANA PER LO SVILUPPO INDUSTRIALE, S.p.A., a cédé 48 parts sociales de BORSALINO FINANCE, S.à r.l. à BORSALINO GIUSEPPE & FRATELLO, S.p.A., avec siège social à Alessandria, frazione Spinetta marengo, zona D/5.

Luxembourg, le 10 mars 2006.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, réf. LSO-BO02710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027971/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

---

**BORSALINO FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 55.368.

Il est porté à la connaissance de tous que, en date du 30 décembre 2005:

- la société BORSALINO GIUSEPPE & FRATELLO, S.p.A., avec siège social à Alessandria, frazione Spinetta marengo, zona D/5 a transféré 1.800 parts sociales de BORSALINO FINANCE, S.à r.l. à CONTINENTAL CORPORATE OPPORTUNITIES Ltd, avec siège social à St. James's Chambers, Athol Street, Douglas, Isle of Man.

Luxembourg, le 13 mars 2006.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2006, réf. LSO-BO03247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028435/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**LUXCLIMATHERM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3739 Rumelange, 32, rue des Martyrs.

R. C. Luxembourg B 108.131.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts, reçu par le notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange en date du 7 mars 2006, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du mars 2006, volume 901, fol. 83, case 7:

Lesquels comparants ont déclaré ce qui suit:

Les parts de la société sont actuellement réparties de la manière suivante:

- Monsieur Thierry Dubois, ingénieur-technologue, né à Amiens, France, le 11 novembre 1965, demeurant à 51 F-54720 Cutry, 8, rue du Paquis, agissant en nom personnel, cinquante et une parts sociales . . . . .

- Monsieur Eric Lhuire, docteur en sciences des matériaux, né à Saint-Mard, Belgique, le 6 septembre 1957, 49 demeurant à F-54730 Gorcy, 24, Le Tropéage, agissant en nom personnel quarante-neuf parts sociales . . . . .

Total: cent parts sociales . . . . . 100

Par le prédit acte, Monsieur Eric Lhuire, prénommé, déclare céder et transporter les quarante-neuf (49) parts sociales qu'il détient dans la prédite société à Monsieur Thierry Dubois, prénommé et cet acceptant, et déclarant en être le bénéficiaire économique réel. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de quarante-neuf mille euros (49.000,- EUR), somme que le cédant déclare et reconnaît avoir reçue du cessionnaire avant passation des présentes, dont titre et quittance.

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur Eric Lhuire, prénommé, en sa fonction de gérant administratif de la société.

Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée: Monsieur Thierry Dubois, préqualifié.

La société est valablement engagée en toutes circonstances sous la signature individuelle de son gérant unique.

Differdange, le 27 mars 2006.

Pour extrait conforme

R. Schuman

Le notaire

(028000/237/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**UAFC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 105.313.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 8 mars 2006*

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 8 mars 2006 que:

L'assemblée accepte la révocation de KPMG AUDIT, S.à r.l., avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes à compter de l'exercice commencé au 22 décembre 2004. L'assemblée nomme ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, pour reprendre le mandat de commissaire aux comptes pour l'exercice commençant le 22 décembre 2004 jusqu'à l'exercice clôturant le 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

Signatures

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028054//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**BASALTE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.245,-.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 60.366.

*Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance tenu au siège social le 23 février 2006*

Monsieur Michel Garbolino, demeurant 50, rue de Rochechouart, F-75009 Paris, France est nommé gérant de la Société pour une durée illimitée avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2006 en remplacement de Monsieur Richard Bessis, gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

BASALTE HOLDING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028069/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**OLYMPIA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 109.699.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société*

L'associé unique a pris les décisions suivantes:

La confirmation de la nomination avec effet au 6 mars 2006 de M. David Dennis Cuby avec adresse professionnelle au 50 Town Range, Gibraltar, comme gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliataire de sociétés

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, réf. LSO-BO04772. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028103//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**DEVELOPPEMENT 41 S.A., Société Anonyme - Soparfi.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 108.845.

RECTIFICATIF

L'an deux mille cinq, le trente novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg;

Agissant pour et au nom des actionnaires de la société DEVELOPPEMENT 41 S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 juin 2005, en cours de publication au Mémorial C;

en vertu d'une procuration sous seing privé, demeurée annexée à l'acte précité du 17 juin 2005.

Lequel a requis le notaire d'acter ce qui suit:

Il résulte de vérifications effectuées ultérieurement qu'une erreur matérielle a été commise dans l'acte de constitution du 17 juin 2005, page 6, sous la rubrique «libération», point B, lequel doit avoir la teneur suivante:

«B) Monsieur Ferdinando Cavalli a libéré ses 639 (six cent trente-neuf) actions, accompagnées d'une prime d'émission globale de EUR 238.610,- (deux cent trente-huit mille six cent dix euros), par apport à la société de l'immeuble suivant:

*Désignation*

Ville de Rome (Italie), localité de Rocca Cencia: Immobile F. 1.018 particella 2605, de 4.015 mètres carrés, propriété de Monsieur Ferdinando Cavalli en vertu d'un acte dressé par le notaire Lina Perissinotto, de résidence à Rome (Italie), en date du 21 mai 1991, transcrit au Bureau des Hypothèques de Rome I en date du 11 juin 1991, numéro 29157.»

Il est fait remarquer également qu'un addendum au rapport du Réviseur d'Entreprises indépendant, AACO, S.à r.l., ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, représentée par Monsieur Stéphane Weyders, destiné aux fondateurs de DEVELOPPEMENT 41 S.A., a été établi en date du 23 novembre 2005, avec la teneur suivante:

«Dans le cadre de la constitution de la société DEVELOPPEMENT 41 S.A., il faut préciser que les parcelles 2603 et 2604 du terrain situé dans la commune de Rome, localité de Rocca Cencia, inscrit au registre de Rome sous le numéro 1018, d'une superficie de 1.019 mètres carrés sont incluses dans l'apport effectué lors de la constitution. de la société.

Ces parcelles sont valorisées à zéro car elles ont fait l'objet d'une cession à titre gratuit en faveur de la Ville de Rome, cession subordonnée à la stipule de la convention d'urbanisme de la zone L1 Rocca Cencia avec acte notarié du Notaire Luigi Cerasi de Rome en date du 15 octobre 2002 («rep.41412 raccolta 11831»).

Il n'y a dès lors aucune raison de modifier l'évaluation des apports effectués lors de la constitution de la société DEVELOPPEMENT 41 S.A.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

AACO, S.à r.l.

Réviseur d'Entreprises

S. Weyders»

L'addendum précité restera annexé au présent acte.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: A. G. Carini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 55, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2005.

J. Elvinger.

(028141/211/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**SISL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 53.407.

Par décision du Conseil d'administration du 7 mars 2006, M. François Laugier, 7 à 11, quai André Citroën, F-75901 Paris Cedex 15, a été coopté au Conseil d'administration en remplacement de M. Philippe Ducos, démissionnaire.

Luxembourg, le 23 mars 2006.

*Pour SISL, Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05057. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(030079/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2006.

**P.B.M. S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 40.631.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 10 mars 2006 à 11.00 heures au siège social*

*Résolutions*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A. en fonction et le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Noël Didier.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05305. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028195/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**HOTIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 35.998.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 20 mars 2006 à 16.00 heures à Luxembourg*

*Résolution*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de COSAFIN S.A., pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

HOTIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028197/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**CB RICHARD ELLIS STRATEGIC PARTNERS EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 94.323.

In the year two thousand and five, on the twenty eighth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

CB RICHARD ELLIS INVESTORS EUROPE BV, a company duly incorporated under the laws of The Netherlands, registered with the Kamer van Koophandel of The Netherlands under number 34168240, having its registered office at Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam, The Netherlands,

here represented by Lars Kemper, Rechtsanwalt, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London, on 21 December 2005.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as said, is the sole partner of CB RICHARD ELLIS STRATEGIC PARTNERS EUROPE, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 94.323, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (the Company), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 16 June 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 790 of 28 July 2003. The articles of incorporation of the Company have been amended by a deed of the undersigned notary on 26 June 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1045 of 15 October 2005 and by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg on 25 April 2005, published in the Mémorial C, Recueil des

Sociétés et Associations, number 926 of 22 September 2005. The appearing party, acting in his aforesaid capacities, representing the entire share capital of the Company took the following resolution:

*Sole resolution*

Article 22 of the Company's articles of association is modified and reads now as follows:

«**Art. 22.** Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, is authorized to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.»

*Costs and Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by his first name and surnames, civil status and residences, said appearing person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CB RICHARD ELLIS INVESTORS EUROPE BV, une société dûment constituée et existant sous les lois des Pays-Bas, enregistrée auprès de la Kamer van Koophandel des Pays-Bas sous le numéro 34168240, ayant son siège social à Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam, Pays-Bas,

ici représentée par Lars Kemper, Rechtsanwalt, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 21 décembre 2005.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. La comparante, représentée comme dit est, est l'associé unique de CB RICHARD ELLIS STRATEGIC PARTNERS EUROPE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.323, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 790 du 28 juillet 2003. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1045 du 15 octobre 2005 et suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg en date du 25 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 926 du 22 septembre 2005.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, par son mandataire, a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'article 22 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.»

*Frais et dépenses*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison du présent acte est évalué environ à mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénoms usuels, état civil et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L Kemper, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, vol. 151S, fol. 73, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

J. Elvinger.

(028143/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**CB RICHARD ELLIS STRATEGIC PARTNERS EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 94.323.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

J. Elvinger.

(028145/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

---

**CARMAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 32.486.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 mars 2006 à 15.00 heures à Luxembourg*

*Résolutions*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A. ceux-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg celui-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

CARMAR HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028205/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

---

**AGATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 408.776.750,-.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 85.808.

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 30 décembre 2005*

La démission de Monsieur Dilson De Oliveira, demeurant au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, en tant que Gérant, est acceptée. Il ne sera pas pourvu à son remplacement.

Certifié sincère et conforme

Pour AGATE, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05320. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028262/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**ANNANDALE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 39.539.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 3 mars 2006:

- La nomination de Monsieur M.J.B. Lagesse en tant que Commissaire aux Comptes (en remplacement de Madame L. Robat, démissionnaire), avec effet en date du 30 décembre 2005, est ratifiée;

- Le mandat de Monsieur M.J.B. Lagesse comme Commissaire aux Comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 3 mars 2006.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2006, réf. LSO-BO00693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028345//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**TALLTEC TECHNOLOGIES HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 67.543.

L'an deux mille six, le treize mars.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding TALLTEC TECHNOLOGIES HOLDINGS S.A., avec siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 67.543, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 3 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 127 du 1<sup>er</sup> mars 1999. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 juillet 2005, publié au Mémorial C, numéro 1422 du 20 décembre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 57.625,- pour le porter de son montant actuel de EUR 40.000,- à EUR 97.625,- par versement en espèces avec émission de 2.305 actions nouvelles.

2) Modification subséquente de l'article 4, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.

3) Révocation d'un administrateur.

4) Nomination.

5) Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, avec lesquelles elles seront enregistrées, les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les mille six cents (1.600) actions représentant l'intégralité du capital social de quarante mille euros (40.000,- EUR) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de cinquante-sept mille six cent vingt-cinq euros (57.625,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quarante mille euros (40.000,- EUR) à quatre-vingt-dix-sept mille six cent vingt-cinq euros (97.625,- EUR) par la création et l'émission de deux mille trois cent cinq (2.305) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

*Souscription et libération*

Les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, les deux mille trois cent cinq (2.305) actions nouvelles ont été intégralement souscrites comme suit:

1) mille cinq cent vingt-cinq (1.525) actions nouvelles par Monsieur Maurice Stroun, docteur en sciences, demeurant à CH-1208 Genève, 6, rue Pedro-Meylan, ici représenté par Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé du 13 janvier 2006;

2) trois cent quatre-vingt-dix (390) actions nouvelles par Monsieur Pierre-Yves Reimeringer, ingénieur, demeurant à CH-1040 Echallens, 7, Chemin des Tilleuls, ici représenté par Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé du 4 janvier 2006;

3) trois cent quatre-vingt-dix (390) actions nouvelles par Madame Maria R. de Laramendi, consultante, demeurant à CH-1006 Lausanne, 15, Chemin du Cap, ici représentée par Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé du 20 janvier 2006.

Les procurations prémentionnées, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées moyennant versements en espèces, de sorte que la somme de cinquante-sept mille six cent vingt-cinq euros (57.625,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la société; la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts pour le mettre en concordance avec l'augmentation de capital qui précède et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

**Art. 4. alinéa 1<sup>er</sup>.** «Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix-sept mille six cent vingt-cinq euros (97.625,- EUR) représenté par trois mille neuf cent cinq (3.905) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de révoquer Monsieur Dennis Kloske, commerçant, demeurant à CH-1204 Genève, 96, rue Verdaine, de ses fonctions d'administrateur.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des administrateurs à quatre (4) et de nommer comme nouveaux administrateurs:

1) Monsieur Pierre-Yves Reimeringer, ingénieur, né le 11 septembre 1953 à Douai (France), demeurant à CH-1040 Echallens, 7, Chemin des Tilleuls;

2) Madame Maria R. de Laramendi, consultante, née le 28 mai 1937 à Bilbao (Espagne), demeurant à CH-1006 Lausanne, 15, Chemin du Cap.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de ce qui précède, s'élève à approximativement 1.800,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, vol. 27CS, fol. 88, case 2. – Reçu 576,25 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

P. Frieders.

(030855/212/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

**TALLTEC TECHNOLOGIES HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 67.543.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

P. Frieders.

(030856/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

**STINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 45.962.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2006*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes de la société CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur de la société et nomme en remplacement LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 10 mars 2006.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05940. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(029994/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2006.

54799

**COBELU, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.940.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 3 mars 2006 à 14.00 heures au siège social*  
Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.  
L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus et Yvan Juchem.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer:

Monsieur Noël Didier, Administrateur de sociétés, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,  
au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Koen Lozie.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Pierre Schill.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05309. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028213/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG, Société en Commandite par Actions,  
(anc. BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG S.C.A.).**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 96.771.

In the year two thousand and five, on the twenty-third day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG S.C.A. (the «Company»), a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 96.771, incorporated in the form of a société à responsabilité limitée on 24 October 2003 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg, published on 27 November 2003 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1259, converted into the form of a société en commandite par actions on 19 March 2004 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, pre-named, notary, published on 24 May 2004 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 537. The articles of incorporation have last been amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, pre-named, on 23 August 2004, published on 14 January 2005 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 39.

The meeting is opened at 2.30 p.m., with Ms Yasmin Gabriel, lawyer, residing in Luxembourg in the chair, who appoints as secretary Ms Nicole Schmidt-Troje, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Antoine Barat, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1) Change of the name of the Company from BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG into CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG;

2) Subsequent amendment of article 1 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows: «Art. 1 There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions, under the name of CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG;

3) Amendment of article 10 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows: «Art. 10 The Company shall be managed by CELANESE CAYLUX HOLDINGS LTD. in its capacity as general partner (associé commandité) and manager of the Company. The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.»;

4) Acceptance of the resignation of the three members of the supervisory board of the Company and discharge for the exercise of their mandate;

5) Appointment of the three new members of the Supervisory Board of the Company and determination of the term of their office;

6) Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be

filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting resolves to change the name of the Company from BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG into CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG.

*Second resolution*

Further to the first resolution hereof, the general meeting resolves to amend article 1 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions, under the name of CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG.

*Third resolution*

Further to the change of the name of the general partner (associé commandité) and manager of the Company from BCP CAYLUX HOLDINGS LTD. 1 into CELANESE CAYLUX HOLDINGS LTD., the general meeting resolves to amend article 10 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 10.** The Company shall be managed by CELANESE CAYLUX HOLDINGS LTD. in its capacity as general partner (associé commandité) and manager of the Company. The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.»

*Fourth resolution*

The general meeting resolves to accept with immediate effect the resignation of Mr Robert Barrack, Mr Benjamin J. Jenkins and Mr Anjan Mukherjee from their mandate as member of the supervisory board of the Company.

The general meeting further resolves to grant full discharge to Mr Robert Barrack, Mr Benjamin J. Jenkins and Mr Anjan Mukherjee for the exercise of their mandate as member of the supervisory board of the Company until the date of the present meeting.

*Fifth resolution*

The general meeting resolves to appoint the following persons as new members of the supervisory board of the Company, with immediate effect and until the general meeting called to approve the annual accounts as at 30 September 2005:

Mr Altfried Schrader, born on 8 March 1958 in Hildesheim, Germany, residing in Frankfurter Straße 111, 61476 Kronberg im Taunus, Germany;

Mr Carsten Simon, born on 11 October 1962 in Berlin, residing in Professor Staundinger Straße, 65451 Kelsterbach, Germany;

Mr Volker Stroh, born on 23 May 1960 in Limburg an der Lahn, Germany, residing in Frankfurter Straße 111, 61476 Kronberg im Taunus, Germany.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a German translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung des englischen Textes:**

Im Jahre zweitausendfünf, den dreiundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Mersch (Großherzogtum Luxemburg).

Tritt die außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG S.C.A. (die «Gesellschaft») zusammen, eine Kommanditgesellschaft auf Aktien gegründet und bestehend nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Gesellschaftssitz 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxemburg, eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister Luxemburg unter Nummer B 96.771, gegründet in Form einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung gemäß Urkunde des Notar Joseph Elvinger, mit dem Amtssitz in Luxemburg, vom 24. Oktober 2003, veröffentlicht am 27. November 2003 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1259, umgewandelt in die Form einer Kommanditgesellschaft auf Aktien gemäß Urkunde des Notars Joseph Elvinger, vorbenannt, vom 19. März 2004, veröffentlicht am 24. Mai 2004 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 537. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert gemäß Urkunde des Notars Joseph Elvinger, vorbenannt, vom 23. August 2004, veröffentlicht am 14. Januar 2005 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 39.

Die Hauptversammlung wird um 14.30 Uhr unter dem Vorsitz von Fräulein Yasmin Gabriel, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg eröffnet, welche zum Schriftführer Fräulein Nicole Schmidt-Troje, Juristin, wohnhaft in Luxemburg bestellt.

Die Hauptversammlung wählt zum Stimmzähler Herr Antoine Barat, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Der Hauptversammlungsvorstand ist hiermit gebildet. Der Vorsitzende erklärt und ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

I. - Dass die gegenwärtige Hauptversammlung über folgende Tagesordnung zu befinden hat:

*Tagesordnung:*

1) Namensänderung der Gesellschaft von BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG in CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG;

2) Folgende Änderung des Artikels 1 der Satzung der Gesellschaft, um diesem folgenden Wortlaut zu geben: «Art. 1 Es besteht eine zwischen den Zeichnern sowie allen zukünftigen Inhabern der in dieser Satzung ausgestellten Aktien eine Kommanditgesellschaft auf Aktien, die die Bezeichnung CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG führt.»;

3) Änderung des Artikels 10 der Satzung der Gesellschaft, um diesem folgenden Wortlaut zu geben: «Art. 10 Die Gesellschaft wird durch CELANESE CAYLUX HOLDINGS LTD. in ihrer Eigenschaft als Komplementär und Geschäftsführer der Gesellschaft verwaltet. Die anderen Aktionäre dürfen sich an der Verwaltung der Gesellschaft weder beteiligen noch sich in diese einmischen.»;

4) Annahme des Rücktritts der drei Mitglieder des Aufsichtsrats der Gesellschaft und Entlastung für die Ausführung ihres Mandats;

5) Ernennung der drei neuen Mitglieder des Aufsichtsrats der Gesellschaft und Bestimmung des Endes ihrer Amtszeit;

6) Verschiedenes.

II. - Dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, sowie die Anzahl der von ihnen besessenen Aktien in eine Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und demammlungsvorstand unterzeichnet und bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben eingetragen zu werden. Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre, nach Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienenen bleibt auch gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben.

III. - Dass das gesamte Gesellschaftskapital auf gegenwärtiger außerordentlichen Hauptversammlung anwesend oder gültig vertreten ist und die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sich als ordnungsgemäß einberufen erkennen und erklären, vorweg Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben, so dass die förmliche Einberufung unterlassen werden konnte.

IV. - Dass die gegenwärtige Versammlung sämtliche Aktien der Gesellschaft vertritt, ordnungsgemäß einberufen ist und in rechtsgültiger Weise über die Tagesordnung beraten kann.

Nach Beratung fasst die Hauptversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Hauptversammlung beschließt, den Namen der Gesellschaft von BCP CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG in CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG zu ändern.

*Zweiter Beschluss*

Aufgrund des ersten Beschlusses beschließt die Hauptversammlung Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft zu ändern, um diesem folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 1.** Es besteht eine zwischen den Zeichnern sowie allen zukünftigen Inhabern der in dieser Satzung ausgestellten Aktien eine Kommanditgesellschaft auf Aktien, die die Bezeichnung CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG führt.»

*Dritter Beschluss*

Aufgrund der Namensänderung des Komplementärs (associé commandité) und Geschäftsführers der Gesellschaft von BCP CAYLUX HOLDINGS LTD. 1 in CELANESE CAYLUX HOLDINGS LTD., beschließt die Hauptversammlung Artikel 10 der Satzung der Gesellschaft zu ändern, um diesem folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 10.** Die Gesellschaft wird durch CELANESE CAYLUX HOLDINGS LTD. in ihrer Eigenschaft als Komplementär und Geschäftsführer der Gesellschaft verwaltet. Die anderen Aktionäre dürfen sich an dieser Verwaltung der Gesellschaft weder beteiligen noch sich in die selbe einmischen.»

*Vierter Beschluss*

Die Hauptversammlung beschließt, mit sofortigen Wirkung, die Rücktrittsgesuche von Herrn Robert Barrack, Herrn Benjamin J. Jenkins und Herrn Anjan Mukherjee von ihrem Mandat als Mitglied des Aufsichtsrats der Gesellschaft anzunehmen.

Die Hauptversammlung beschließt, Herrn Robert Barrack, Herrn Benjamin J. Jenkins und Herrn Anjan Mukherjee für die Ausübung ihres Mandats als Mitglied des Aufsichtsrats der Gesellschaft bis zum Datum dieser Hauptversammlung vollständige Entlastung zu erteilen.

*Fünfter Beschluss*

Die Hauptversammlung beschließt, folgende Personen als neue Mitglieder des Aufsichtsrats der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung und bis zum der Hauptversammlung, die zwecks Genehmigung des Jahresabschlusses zum 30. September 2005 einberufen wird, zu ernennen:

- Herr Altfried Schrader, geboren am 8. März 1958 in Hildesheim, Germany, wohnhaft in Frankfurter Straße 111, 61476 Kronberg im Taunus, Germany;

- Herr Carsten Simon, geboren am 11. Oktober 1962 in Berlin, wohnhaft in Professor Staundinger Straße, 65451 Kelsterbach, Germany;

- Herr Volker Stroh, geboren am 23. Mai 1960 in Limburg an der Lahn, wohnhaft in Frankfurter Straße 111, 61476 Kronberg im Taunus, Germany.

Da keine weiteren Tagesordnungspunkte zur Debatte stehen, wird die Versammlung geschlossen.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Parteien, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit demammlungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: Y. Gabriel, N. Schmidt-Troje, A. Barat, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 30 décembre 2005, vol. 434, fol. 83, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1<sup>er</sup> février 2006.

H. Hellinckx.

(028156/242/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**CELANESE CAYLUX HOLDINGS LUXEMBOURG, Société en Commandite par Actions,**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.771.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 février 2006.

H. Hellinckx.

(028159/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**P.H. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 48.411.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 février 2006 à 14.00 heures*

*Résolution*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A. au poste d'Administrateurs.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux Comptes.

Les mandats viendront donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels au 30 novembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028223/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**MEDOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 24, Zone d'Activités am Bann.

R. C. Luxembourg B 109.025.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

Signature.

(031560/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

**GALLIA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 97.734.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 mars 2006 à 10.00 heures à Luxembourg*

*Résolution*

- L'Assemblée renouvelle le mandat des Administrateurs, Messieurs Jean Quintus, Yves Lemaire et de la société COSAFIN S.A., pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill, Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

GALLIA FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05315. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028226/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**HELEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.283.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 mars 2006 à 10.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie, Jean Quintus et COSAFIN S.A., Administrateurs et de la FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028234/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

**BABCOCK & BROWN RIVA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R. C. Luxembourg B 112.876.

EXTRAIT

Conformément à l'apport, en date du 24 février 2006, des cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune détenues par B&B MH 4 CO. LIMITED dans la Société, représentant 100% du capital social de la Société, à BABCOCK & BROWN EUROPEAN RENEWABLES HOLDINGS I, LLC, une société organisée selon les lois en vigueur dans l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, et ayant son siège social c/o Corporation Service Company, 27111 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée sous le numéro 4067979 auprès du Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, la Société prend acte par la présente et accepte BABCOCK & BROWN EUROPEAN RENEWABLES HOLDINGS I, LLC en tant qu'associé unique de la Société à compter du 24 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BABCOCK & BROWN RIVA HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2006, réf. LSO-BO06924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030134/2460/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2006.

54804

**IRP CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 83.109.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 28 février 2006, lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société*

- La démission de Marion Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Pascale Loewen employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IRP CAPITAL S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05156. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(028252/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

**MANDO (LUXEMBOURG) HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.652.000,00.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 99.599.

*Extrait des résolutions de l'Associé Unique du 28 février 2006*

L'associé unique de MANDO (LUXEMBOURG) HOLDINGS II, S.à r.l. (la «Société») a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Ming Lu, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Leo Cheung Hung Kei, résidant au 26 Magazine Gap, Flat 11 A, Hong Kong, Japon, gérant de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

*Gérant*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01267. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(028264/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

**DURILLON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 66.521.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2006*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. avec siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur de la société et nomme en remplacement LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 27 mars 2006.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO06010. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(029991/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2006.

**MANDO (LUXEMBOURG) HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**
**Capital social: USD 2.952.985,00.**

 Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 99.534.

*Extrait des résolutions de l'Associé Unique du 28 février 2006*

L'associé unique de MANDO (LUXEMBOURG) HOLDINGS I, S.à r.l. (la «Société») a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Ming Lu, en tant que Gérant, et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Leo Cheung Hung Kei, résidant au 26 Magazine Gap, Flat 11 A, Hong Kong, Japon, gérant de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 mars 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

*Gérant*
*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01265. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(028265/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

**WELFARE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

 Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 59.277.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 3 mars 2006, lors de l'Assemblée Générale de la société*

La démission de Marion Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé administrateur en son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WELFARE INVESTMENT HOLDING S.A.

*Signature*
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05147. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(028278/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

**THOMAS ET ECKER S.C.I., Société Civile Immobilière.**

 Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg E 2.902.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Guy Charles Thomas, avocat-avoué, né à Luxembourg, le 19 octobre 1947 (matricule: 1947 10 19 014), divorcé, demeurant au 2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.

2.- Monsieur Adrien Thomas, étudiant, né à Esch-sur-Alzette, le 11 février 1978 (matricule: 1978 02 11 175), demeurant au 1371 Luxembourg, 13, Val Sainte Croix.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

*Exposé préliminaire*

La société civile immobilière dénommée THOMAS ET ECKER S.C.I., avec siège social au 1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section E, sous le numéro 2.902 (matricule: 1991 7000 797), a été constituée suivant acte, reçu par le notaire soussigné, le 18 février 1991, publié au Mémorial C numéro 322 du 26 août 1991.

En vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital social en euros, le capital de la société a été fixé à cent quatre-vingt-six mille euros (186.000,- EUR), représenté par cent (100) parts d'une valeur nominale de mille huit cent soixante euros (1.860,- EUR).

Les cent (100) parts représentatives du capital social de la société civile immobilière THOMAS ET ECKER S.C.I. se répartissent actuellement comme suit:

1.- Monsieur Guy Thomas, préqualifié, soixante parts en pleine propriété;

2.- Madame Viviane Ecker, préqualifiée, quarante parts en pleine propriété.

*Donation*

Monsieur Guy Thomas, préqualifié, déclare par les présentes faire donation à son fils Monsieur Adrien Thomas, préqualifié, ce acceptant, de la nue-propriété d'une part de ladite société civile immobilière THOMAS ET ECKER S.C.I.,

prédéterminée, tandis qu'il se réserve expressément l'usufruit viager de la même part, étant entendu que l'usufruitier exercera les droits de vote relatifs à ladite part ainsi que toutes les autres attributions auxquelles elle donne lieu.

Suite à la donation de part en nue-propriété ci-avant documentée, l'article six (6) des statuts de ladite société est modifié comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cent quatre-vingt-six mille euros (186.000,- EUR), représenté par cent (100) parts d'une valeur nominale de mille huit cent soixante euros (1.860,- EUR).

En raison de leurs apports, il est attribué:

- 1.- à Monsieur Guy Thomas, préqualifié, cinquante-neuf parts en pleine propriété et une part en usufruit;
- 2.- à Madame Viviane Ecker, préqualifiée, quarante parts en pleine propriété;
- 3.- à Monsieur Adrien Thomas, préqualifié, une part en nue-propriété.

Total: cent parts.

La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord unanime. L'intégralité de l'apport devra être souscrite sur demande du conseil d'administration ou des associés. Les intérêts courent à partir de la date de l'appel des fonds ou apports.»

#### *Frais*

Tous les frais, droits et honoraires auxquels les présentes donneront lieu, sont à charge du donataire qui s'oblige à leur acquittement.

Pour les besoins de l'enregistrement, la valeur d'une part est évaluée à six mille cinq cent soixante-dix euros (6.570,- EUR) en pleine propriété.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Thomas, A. Thomas, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 janvier 2006, vol. 535, fol. 22, case 8. – Reçu 82,78 euros.

*Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 avril 2006.

J. Seckler.

(030857/231/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

---

#### **SAN ANGELO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 82.818.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 28 février 2006, lors de l'Assemblée Générale de la société*

La démission de Marion Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé administrateur en son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAN ANGELO S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05129. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(028280/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

#### **FLORALIE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 99.665.

#### EXTRAIT

Suite à la démission de l'administrateur Marc Koeune par lettre adressée à la société en date du 15 mars 2006, le Conseil d'administration, réuni à Luxembourg le 16 mars 2006, a coopté un nouvel administrateur en la personne de Monsieur Sébastien Gravière, domicilié professionnellement à Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2006, réf. LSO-BO04141. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(028352/693/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**BALDITA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.639.

L'an deux mille six, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding BALDITA HOLDING S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée sous la dénomination de SHA FINANCE S.A., suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas dit Tom Metzler, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 21 décembre 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 233 du 13 juillet 1990, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Metzler, en date du 27 mars 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 350 du 27 septembre 1990, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Metzler, en date du 22 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 726 du 5 octobre 2000, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 11 mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 712 du 19 juillet 2005, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 juin 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1248 du 22 novembre 2005, modifiée en BALDITA HOLDING S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 11 novembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 458 du 2 mars 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 32.639, au capital social d'un million sept cent vingt-neuf mille euros (EUR 1.729.000,-), représenté par sept mille (7.000) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-sept euros (EUR 247,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

qui désigne comme secrétaire Madame Annabelle Giovanardi, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Isabelle Bressan, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Approbation anticipée des comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2005.
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
3. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la société.
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de procéder à l'approbation anticipée des comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2005.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution et la mise en liquidation de la société anonyme holding BALDITA HOLDING S.A.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction, pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Capuzzo, A. Giovanardi, I. Bressan, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, vol. 152S, fol. 76, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2006.

E. Schlessler.

(030882/227/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2006.

---

**SESTRICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 76.753.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 28 février 2006, lors de l'Assemblée Générale de la société*

La démission de Marion Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé administrateur en son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SESTRICE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028282/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**ACQUI FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 80.737.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 28 février 2006, lors de l'Assemblée Générale de la société*

La démission de Marion Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé administrateur en son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ACQUI FINANCE HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028283/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**MPUMALANGA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 77.141.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 28 février 2006, lors de l'Assemblée Générale de la société*

La démission de Marion Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé administrateur en son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MPUMALANGA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028285/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**LISSONE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 79.941.

In the year two thousand six, on the thirteenth of March.  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of LISSONE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange, on December 6, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 621 of August 9, 2001. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on December 3, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 81 of January 21, 2004.

The meeting was opened by Ms Séverine Canova, lawyer, with professional address in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary and scrutineer Mr Gilles Lecomte, accountant, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- Transfer the Company's registered office from 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach to 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

- Subsequent amendment of article 2 of the Articles of Association.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to transfer the Company's registered office from 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach to 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg with effect to January 1, 2006.

*Second resolution*

The general meeting decides subsequently to restate the first paragraph of article 2 of the articles of incorporation pursuant to the above transfer of registered office, which is amended and shall henceforth read as follows:

**Art. 2. §1.** «The registered office of the company is in Luxembourg.»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte précède:**

L'an deux mille six, le treize mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LISSONE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 6 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 621 du 9 août 2001, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 81 du 21 janvier 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Séverine Canova, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Gilles Lecomte, comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Transférer le siège social de la Société du 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

- Modification afférente de l'article 2 des statuts.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau

et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. §1.** «Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Canova, G. Leconte, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 mars 2006, vol. 435, fol. 91, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 mars 2006.

H. Hellinckx.

(031780/242/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

**LISSONE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 79.941.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 mars 2006.

H. Hellinckx.

(031781/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

**GUS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 474,912,000.-.**

Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.760.

In the year two thousand six, on the twenty-seventh day of the month of January.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

GUS US HOLDINGS B.V., a company governed by the laws of The Netherlands, having its registered office at NL-3821 BB Amersfoort, Plotterweg, The Netherlands, acting through its Luxembourg branch (the «Shareholder»), hereby represented by Eric Isaac, manager, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée GUS LUXEMBOURG, S.à r.l., a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, of 20 March 2000, published in the Mémorial C n° 642 on 8 September 2000, whose share capital is set at four hundred seventy-four million nine hundred twelve thousand Euro (EUR 474,912,000.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies Section B under number 75.760 (the «Company»). The articles of incorporation have last been amended on 14 October 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, not yet published in the Mémorial C.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1 To increase the Company's issued share capital by an amount of fifty-seven million Euro (EUR 57,000,000.-) so as to raise it from its current amount of four hundred seventy-four million nine hundred twelve thousand Euro (EUR 474,912,000.-) divided into four million seven hundred forty-nine thousand one hundred and twenty (4,749,120) shares,

each with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-), to five hundred and thirty-one million nine hundred and twelve thousand Euro (EUR 531,912,000.-) divided into five million three hundred and nineteen thousand one hundred and twenty (5,319,120) shares, each with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-).

2 To issue five hundred and seventy thousand (570,000) new shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in an aggregate amount of two hundred and twenty-six million eighty-one thousand six hundred and eighty-nine Euro (EUR 226,081,689.-), by GUS US HOLDINGS B.V. acting through its Luxembourg branch and to accept payment in full for such new shares by contributions in kind.

4 To amend article six, first paragraph, of the articles of incorporation, in order to reflect the above capital increase.

5 Miscellaneous.

#### *First resolution*

The Shareholder resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of fifty-seven million Euro (EUR 57,000,000.-) so as to raise it from its current amount of four hundred seventy-four million nine hundred twelve thousand Euro (EUR 474,912,000.-) represented by four million seven hundred forty-nine thousand one hundred and twenty (4,749,120) shares, each with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-), to five hundred and thirty-one million nine hundred and twelve thousand Euro (EUR 531,912,000.-) represented by five million three hundred and nineteen thousand one hundred and twenty (5,319,120) shares, each with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-).

#### *Second resolution*

The Shareholder resolves to issue five hundred and seventy thousand (570,000) new shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

#### *Third resolution*

##### *Subscription - Payment*

Thereupon has appeared Eric Isaac, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of the Shareholder, prenamed by virtue of the pre-mentioned proxy (the «Subscriber»).

The Subscriber declares to subscribe for five hundred and seventy thousand (570,000) new shares having each a par value of one hundred Euro (EUR 100.-), with payment of a share premium in a total amount of two hundred and twenty-six million eighty-one thousand six hundred and eighty-nine Euro (EUR 226,081,689.-), and to make payment for such new shares by two contributions in kind (the «Contributions») consisting of the following:

(i) all the shares (100%) representing the entire issued share capital of THE WITNEY MATTRESS, DIVAN AND QUILT CO LIMITED, a private limited company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at c/o Paul Cooper GUS plc, The Works 5 Union Street, Manchester, Lancashire M12 4JD (United Kingdom), registered in England under number 00226775 (the «Shares»), the Shares representing a net asset value of EUR 273,081,689.-; and

(ii) a loan receivable in an aggregate amount of ten million Euro (EUR 10,000,000.-) held against GUS PLC, a company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at One Stanhope Gate, London, W1K 1AF (United Kingdom) and registered in England under number 146575 (the «Loan Receivable»), the Loan Receivable representing a net value of EUR 10,000,000.-.

Proof of the ownership of the Contributions by the Subscriber is given to the notary by documents, remaining attached to the present deed.

The Subscriber stated that the Contributions are free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of such consideration to the Company.

The Subscriber states together with the Company that they will accomplish all formalities concerning the valid transfer to the Company of the Contributions.

Thereupon, the Shareholder resolves to accept the said subscription and payment and to allot the five hundred and seventy thousand (570,000) new shares to the Subscriber.

#### *Fourth resolution*

As a result of the above resolutions, the Shareholder resolves to amend article six, first paragraph, of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

«**Art. 6. Capital.** The capital is set at five hundred and thirty-one million nine hundred and twelve thousand Euro (EUR 531,912,000.-), represented by five million three hundred and nineteen thousand one hundred and twenty (5,319,120) shares of a par value of one hundred (100.-) Euro.»

#### *Expenses*

Insofar as the contribution in kind results in the Company holding 100% of the share capital of THE WITNEY MATTRESS, DIVAN AND QUILT CO LIMITED, a company with registered office in the European Union, the Company refers to articles 4-2 of the law of December 29, 1971, which provides for capital duty exemption on the contribution of the said company. The capital duty is due on the contribution in kind of the Loan Receivable.

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at hundred and ten thousand Euro.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-septième jour de janvier.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

GUS US HOLDING B.V., une société régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à NL-3821 BB Amersfoort, Plotterweg, Pays-Bas, agissant par le biais de sa succursale luxembourgeoise (l'«Associé»), représentée aux fins des présentes par Eric Isaac, gérant, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de GUS LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, le 20 mars 2000, publié au Mémorial C n° 642 du 8 septembre 2000, dont le capital social est fixé à quatre cent soixante-quatorze millions neuf cent douze mille euros (EUR 474.912.000,-) et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 75.760 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés depuis cette date par acte de Maître Joseph Elvinger, prénommé, en date du 14 octobre 2005 non encore publié au Mémorial C.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1 Augmentation du capital social de la société à concurrence de cinquante-sept millions d'euros (EUR 57.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre cent soixante-quatorze millions neuf cent douze mille euros (EUR 474.912.000,-) représenté par quatre millions sept cent quarante-neuf mille cent vingt (4.749.120) parts sociales, chacune ayant un pair comptable de cent euros (EUR 100,-), à cinq cent trente et un millions neuf cent douze mille euros (EUR 531.912.000,-), représenté par cinq millions trois cent dix-neuf mille cent vingt (5.319.120) parts sociales, chacune ayant un pair comptable de cent euros (EUR 100,-).

2 Emission de cinq cent soixante-dix mille (570.000) parts sociales nouvelles d'un pair comptable de cent euros (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces parts sociales nouvelles, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent vingt-six millions quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 226.081.689,-), par GUS US HOLDINGS B.V., agissant par le biais de sa succursale luxembourgeoise, et acceptation de la libération intégrale de ces parts sociales nouvelles par apport en nature.

4 Modification de l'article six, alinéa premier, des statuts, afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de cinquante-sept millions d'euros (EUR 57.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre cent soixante-quatorze millions neuf cent douze mille euros (EUR 474.912.000,-) représenté par quatre millions sept cent quarante-neuf mille cent vingt (4.749.120) parts sociales, chacune ayant un pair comptable de cent euros (EUR 100,-) à cinq cent trente et un millions neuf cent douze mille euros (EUR 531.912.000,-), représenté par cinq millions trois cent dix-neuf mille cent vingt (5.319.120) parts sociales, chacune ayant un pair comptable de cent euros (EUR 100,-).

*Deuxième résolution*

L'Associé décide d'émettre cinq cent soixante-dix mille (570.000) parts sociales nouvelles ayant un pair comptable de cent euros (EUR 100,-) chacune ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

*Troisième résolution*

*Souscription - Paiement*

Ensuite, Eric Isaac, précité, se présente, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de l'Associé, précité, en vertu de la procuration prémentionnée (le «Souscripteur»).

Le Souscripteur déclare souscrire cinq cent soixante-dix mille (570.000) parts sociales nouvelles ayant un pair comptable de cent euros (EUR 100,-) chacune, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux cent vingt-six millions quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 226.081.689,-), et de libérer intégralement ces parts sociales nouvelles par des apports en nature (les «Apports») consistant en:

(i) l'ensemble des parts sociales (100%) représentant la totalité du capital social de THE WITNEY MATTRESS, DIVAN & QUILT LIMITED, une société à responsabilité limitée régie par le droit anglais et gallois, ayant son siège social à p/a Paul Cooper, GUS plc, The Works 5 Union Street, Manchester, Lancashire M12 4JD (Royaume-Uni), enregistrée en Angleterre sous le numéro 00226775 (les «Parts Sociales»), les Parts Sociales représentant une valeur nette de EUR 273.081.689,-; et

(ii) une créance d'un montant total de dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-) détenue à l'encontre de GUS PLC, une société régie par le droit anglais et gallois, ayant son siège social à One Stanhope Gate, Londres, W1K 1AF (Royaume-Uni) et enregistrée en Angleterre sous le numéro 146575 (la «Créance»), la Créance représentant une valeur nette de EUR 10.000.000,-.

Preuve de la propriété des Apports du Souscripteur est rapportée au notaire par des documents, restant annexés au présent acte.

Le Souscripteur déclare encore que les Apports sont libres de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction à la cessibilité des Apports.

Ensuite, l'Associé décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les cinq cent soixante-dix mille (570.000) parts sociales nouvelles au Souscripteur.

*Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé décide de modifier l'article six, alinéa premier, des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 6. Capital (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le capital social est fixé à cinq cent trente et un millions neuf cent douze mille euros (EUR 531.912.000,-) représenté par cinq millions trois cent dix-neuf mille cent vingt (5.319.120) parts sociales, chacune ayant un pair comptable de cent euros (EUR 100,-).»

*Frais*

Dans la mesure où l'apport en nature résulte dans une participation de 100% des parts sociales émises par THE WITNEY MATTRESS, DIVAN & QUILT LIMITED, ayant son siège statutaire dans l'Union européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport quant à l'apport de ladite société. Le droit d'apport est dû sur l'apport en nature de la Créance.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à cent dix mille euros.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Isaac, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006, vol. 27CS, fol. 41, case 6. – Reçu 100.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

J. Elvinger.

(031982/211/181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

**GUS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 474.912.000,-.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.760.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41357 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

J. Elvinger.

(031983/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

**SIM S.A., Holdingaktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

H. R. Luxemburg B 11.702.

Laut Beschluss der ordentlichen Generalversammlung vom 17. Mai 2005 wurde die durch den Verwaltungsrat am 14. Dezember 2004 beschlossene vorläufige Ernennung von Dr. Norbert Kurt Gebhart zum Verwaltungsratsmitglied bestätigt. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder HH. Marc-André Trube, Dr. Norbert Kurt Gebhart, Jean Bodoni und Guy Kettmann sowie des Aufsichtskommissars Herrn Helmut Müller wurden für die Dauer von einem Jahr, bis zur jährlichen Generalversammlung im Jahre 2006 verlängert.

Luxembourg, den 23. März 2006.

Für SIM S.A., Holdingaktiengesellschaft

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030086/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2006.

54814

**EUROPEAN SEAFOOD 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 17.500,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 114.324.

—  
**EXTRAIT**

Par contrat de cession de parts sociales du 16 mars 2006, LEHMAN BROTHERS MERCHANT BANKING PARTNERS III LP, une société constituée et régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, County of New Castle, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, a cédé sept cents (700) parts sociales de la société EUROPEAN SEAFOOD 1, S.à r.l. à LB I GROUP INC., une société constituée et régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à c/o CSC, 2711 Centerville Road, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2006.

*Pour EUROPEAN SEAFOOD 1, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05134. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(028484/267/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**NAYEN CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.

R. C. Luxembourg B 113.351.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 3 mars 2006, lors de l'Assemblée Générale de la société*

La démission de Marion Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé administrateur en son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAYEN CORPORATION HOLDING S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05140. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(028287/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**PREMIUM-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8355 Garnich, 7, rue des Tanneurs.

R. C. Luxembourg B 48.472.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2006, réf. LSO-BP00249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, au mois d'avril 2006.

*Pour compte de PREMIUM-LUX, S.à r.l.*

FIDUPLAN S.A.

Signature

(031563/752/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

---

**COIFFURE MARTINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8541 Nagem.

R. C. Luxembourg B 96.782.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031677/1420/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

---

**SOFTCAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 75.450.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 28 février 2006, lors de l'Assemblée Générale de la société*

La démission de Marion Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg a été nommé administrateur en son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFTCAPITAL S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028289/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**CARADOG HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 66.235.

*Décision prise lors de l'assemblée générale du 24 mars 2006*

- La nomination de Monsieur M.J.B. Lagesse en tant que commissaire aux comptes (en remplacement de Madame L. Robat, démissionnaire), avec effet en date du 30 décembre 2005 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2006, est ratifiée;

- Le mandat de Monsieur M.J.B. Lagesse en tant que commissaire aux comptes a été renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 24 mars 2006.

RUSSELL BEDFORD LUXEMBOURG, S.à r.l.

*Agent domiciliataire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2006, réf. LSO-BO05675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028330//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**PYGMALION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 31.372.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(031610/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

---

**PYGMALION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 31.372.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2006, réf. LSO-BO06753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(031606/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2006.

---

54816

**E.L.E. LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 95.201.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 mars 2006*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028359/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---

**SYNERGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.664.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 février 2006*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005/2006 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Luigi Pierangeli, demeurant à Pescara (Italie), président;  
Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Filippo Pierangeli, demeurant à Bologne (Italie), administrateur;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Lorenzo Spatocco, demeurant à Chieti (Italie), administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, réf. LSO-BO05538. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(028367/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

---